

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du mardi 27 novembre 2017,
- Révision annuelle du loyer du presbytère au 1<sup>er</sup> avril 2018,
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège privé de Lalbenque (voyage scolaire),
- Demande de régularisation de propriété chemin lieu-dit « Cantarel »,
- Attribution de l'indemnité au percepteur remplaçant – Monsieur SICARD Stéphane, à compter du 25 septembre 2017,
- Validation de la participation d'un particulier au sein de l'association Maison et Terroir à l'évènement Juin Jardins 2018,
- Questions Diverses.

**Étaient présents** : M. Claude VÉRINES, Maire, M. Francis FIGEAC, Mme Alice DENIS, Adjoint, Mme Dorothee CASTELNAU, Mme Évelyne CURNUT, M. Serge CUBAYNES, M. Benoît DEILHES, Mme Laurette FOISSAC, Mme Annie MARTY, M. Christophe SARRUT.

**Étaient excusés** : Mme Marie-Paule GUILLAUME, Mme Sandrine FIGEAC, M. Gilles MACCARINI, M. Damien RESCOUSSIÉ, M. Alexandre ROUMIGUIÉ.

Monsieur Francis FIGEAC a été désigné en qualité de secrétaire.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 45. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du Procès-Verbal de la séance publique du mardi 27 novembre 2017**

Le Procès-Verbal dactylographié a été joint à la convocation du 21 novembre dernier. Aucune observation particulière n'a été émise. Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

### **2. Révision annuelle du loyer du presbytère au 1<sup>er</sup> avril 2018**

Mme Irène LANNES est locataire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Comme convenu dans le contrat de bail, le loyer doit être révisé tous les ans à la date anniversaire. Après consultation des taux de l'INSEE, l'indice de référence des loyers augmente de 1,05 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 ce qui porterait le nouveau loyer à 142,97 € (augmentation de 1,49 €) à effet du 1<sup>er</sup> avril 2018.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

### **3. Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège privé de Lalbenque (voyage scolaire)**

Le Collège Privé Ste Thérèse de Lalbenque nous demande de participer financièrement pour le voyage organisé en Irlande pour les classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>. Quatre Belfortoises sont concernées :

- CASTELNAU Manon (lieu-dit Galdus),
- ESPOSITO Pauline (lieu-dit Saint Simon),
- FERRER DIAZ Isaure (lieu-dit La Figouze).
- GALLET Lyne (lieu-dit Combe d'Arnal),

L'aide financière que la Mairie décidera d'apporter sera déduite de la somme due par ces enfants. Il est décidé de verser 50 € par enfants.

Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, **une délibération a été établie.**

### **4. Demande de régularisation de propriété chemin lieu-dit « Cantarel »**

M. et Mme GILES (lieu-dit Cantarel) nous ont adressé un courrier. Un échange de chemin avait été fait il y a plus de 50 ans entre la commune et eux. Toutes les manipulations administratives n'ont pas été faites dans les règles à l'époque. S'il fallait régulariser de façon complète, il faudrait procéder à un métrage fait par un géomètre, une enquête publique....

Mme Alice DENIS propose de faire une prescription acquisitive. Elle va se renseigner sur la procédure la mieux adaptée à utiliser.

Dans l'attente d'informations complémentaires aucune délibération n'a été établie.

**5. Attribution de l'indemnité au perceuteur remplaçant – M. SICARD Stéphane, à compter du 25 septembre 2017**

Conformément aux textes en vigueur, une indemnité de conseil et d'assistance et une indemnité spéciale de confection des documents budgétaires est allouée aux comptables du Trésor Public chargés des fonctions de Receveurs des Communes et établissements publics locaux.

Le remplaçant de Mme KINDT, M. SICARD Stéphane a fait connaître son accord pour fournir comme par le passé ces prestations aux taux prévus réglementairement. Cette indemnité lui sera versée à la fin de sa mission de remplacement.

Avec trois abstentions et sept voix pour, **une délibération a été établie.**

**6. Validation de la participation d'un particulier au sein de l'association Maison et Terroir à l'évènement Juin Jardins 2018**

M. Hugues ALLART (lieu-dit Malmont) souhaite participer par le biais de l'association Maison et Terroir à l'évènement « Juin Jardins 2018 ». Pour cela il demande le soutien de la commune pour valider son inscription. Il souhaiterait que la commune s'inscrive à ce concours et présente son jardin comme remarquable. Après débat, les conseillers municipaux ne veulent pas favoriser un hameau plutôt qu'un autre.

Avec deux voix pour, deux abstentions et six voix contre, il est décidé de ne pas donner suite à sa demande.

**7. Questions diverses**

- Courrier d'une administrée
- Courrier de M. Alain ROUGE : équipement salle de restaurant
- Travaux gouttières : Eglise et devant la poste
- Extension du réseau d'Assainissement Collectif secteur du Château (M. LISMONDE) : M. le maire et M. Francis FIGEAC rencontreront M. LISMONDE le 5 mars prochain. Un représentant du SYDED sera présent.
- Chapelle Saint Jean des Arades
- Atelier lieu-dit « Perrinet » : proposition de mise en vente ou location
- Projet de réhabilitation maison en pierres à côté de la mairie
- Voirie : Réception des travaux : M. Francis FIGEAC a mis une réserve sur toute la voirie communale et intercommunale.

➤ **Tour de table (...)**

**L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 23 h.**

Le 10 février 2018.

Le Maire,  
Claude VÉRINES.

Le Secrétaire de Séance,  
Francis FIGEAC.